



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Lundi 2 septembre 2024

Informations aux parents des enfants scolarisés à l'école élémentaire d'Aussac-Vadalle

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous avons le plaisir d'accueillir votre enfant à l'école élémentaire d'Aussac-Vadalle pour l'année 2024-2025.

Nous avons, l'année dernière, adapté le règlement périscolaire et le permis de bonne conduite. En effet nous avons actualisé ces documents afin de les rendre plus lisibles et d'intégrer dans le permis de bonne conduite la possibilité de regagner des points.

Nous avons également associé l'équipe enseignante afin d'homogénéiser les comportements entre scolaire et périscolaire dans une dynamique partagée.

Le règlement périscolaire et le tableau des points sont à conserver. Le permis à points est à compléter avec le nom et le prénom de votre enfant en précisant sa classe. Ce document sera à remettre à l'école au plus vite.

Vous n'avez pas besoin de le signer, son retour complété comme indiqué est suffisant.

Concernant le restaurant scolaire, nous assurons l'élaboration des repas à partir de menus visés par la diététicienne du Centre de gestion de la Charente. La commune applique les dispositions de la loi Egalim et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir une cuisine traditionnelle de qualité, avec des plats confectionnés sur place à partir de produits locaux frais et respectueux de l'environnement.

Le prix du repas est établi pour chaque famille en application de la tarification sociale votée par le conseil municipal en 2021. A cet effet il vous sera demandé prochainement par mail de nous communiquer votre quotient familial.

Tranche	Quotient Familial (€)	Prix du repas
T1	0-599	0,70 €
T2	600-1199	1,00 €
T3	1200 et +	2,40 €
T4	Non allocataire	2,50 €

Les élus et les agents sont à votre disposition si vous souhaitez plus de précision ou si vous avez des questions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, mes sincères salutations.

Cordialement

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle



D